



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité



Le Recteur

Nancy, le 19/11/2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Dans la période difficile que nous vivons depuis presque deux ans, les jeunes ont démontré de réelles capacités d'adaptation et un grand sens des responsabilités. Beaucoup ont exprimé une véritable **envie d'engagement**. Tous ont aspiré à des actions de solidarité.

Le Service national universel (SNU) est une opportunité de vie collective centrée sur la culture de l'engagement, s'adressant à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans au moment du séjour de cohésion.

Le Service national universel comporte **un séjour de cohésion** de 12 jours en dehors de votre département, puis dans l'année qui suit une mission d'intérêt général d'une durée de 12 jours en continu ou 84 heures perlées.

En 2022, trois séjours sont proposés :

- Du 13 au 25 février : uniquement pour les élèves de seconde ;
- Du 12 au 24 juin : uniquement pour les élèves de seconde ;
- Du 3 au 15 juillet : ouvert aussi aux élèves de troisième, première et terminale (âgés de 15 à 17 ans).

Les activités qu'ils vivront durant le séjour de cohésion prendront diverses formes : activités sportives, activités citoyennes, témoignages d'engagement, aide à la construction de leur parcours futur, découverte du patrimoine, discussions et échanges... Ces activités respecteront les conditions sanitaires en vigueur. La mission d'intérêt général, quant à elle, pourra se réaliser dans de nombreux secteurs, en fonction de l'intérêt des jeunes : associations, mairies, services publics, corps en uniforme (pompiers, armées...), etc.

Vos enfants ont reçu un courrier et une documentation explicitant le dispositif et les modalités d'inscription.

Je vous remercie beaucoup du soutien que vous leur apporterez s'ils souhaitent s'engager dans le SNU.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Je vous remercie à l'avance,

Jean-Marc HUART

Je vous donne rendez-vous le mercredi 24 novembre à 13h00 et à 18h30 pour un RDV live sur le compte Instagram @acnancymetz au cours duquel les agents de la délégation académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports accompagnés de volontaires de l'année 2021 et de chefs de centre pourront répondre à vos questions et à celles de vos enfants.